

Bulletin municipal

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2009

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3, 4 et 5

Associations : p. 5 et 6

Infos générales : p. 7 et 8

Calendrier :
feuillet supp. et P.8



▲ Plantation de l'Arbre du bi-centenaire de la création du Tarn-et-Garonne (1808).

MAIRIE DE SEPTFONDS

rue de la République
82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

e-mail : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 9h -12h

Mercredi : 14h -17h

Jeudi : 10h -12h

Vendredi : 14h -17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

En cette période de crise financière, de crise de confiance et surtout de crise économique, oserai-je annoncer une bonne nouvelle qui ne va pas changer la face du monde, mais apporter à notre village une juste récompense aux efforts d'embellissement : l'obtention du label «1 Fleur» (décerné par un jury régional) et le 1^{er} prix départemental des «Villages Fleuris», dans la catégorie 1 001 à 3 000 habitants.

A cet honneur qui nous est fait et que nous partageons tous, citoyennes et citoyens de Septfonds, j'ajouterai la reconnaissance, par le jury, des valeurs professionnelles de Richard DESPLATS qui se voit décerner le «Prix Jardinier».

Bravo ! et merci, sans oublier qu'une distinction ne signifie pas l'excellence, mais honore une démarche et consacre les efforts constants et réguliers accomplis solidairement par les habitants du village. En résumé, c'est l'esprit nouveau d'animation et de recherche environnementale qui a été reconnu par les jurys.

Cette année qui s'achève, qui correspond à la première de notre mandature, a vu l'engagement du programme municipal : la réfection des rues, des routes et des chemins ruraux, la remise en état de notre patrimoine - Eglise de Lalande, Camp de Judes, et demain celle de la Chapelle Notre-Dame.

Deux chantiers importants ont également marqué cette année :

1) le lancement, pour l'école maternelle, de 4 classes, avec la réfection des locaux associés à l'école pour les activités périscolaires et les installations de restauration collective.

Malgré les aléas de chantier, la nouvelle école devrait ouvrir à la rentrée scolaire de septembre et l'opération devrait se terminer début 2010.

2) Le projet de remise aux normes des réseaux d'assainissement collectif et l'installation d'une nouvelle station d'épuration à Saintou, pour un montant de 650 000 €, par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de Montpezat-Puylaroque.

Sur le plan économique, les activités suivent l'évolution de la population du village, son rajeunissement et le frémissement se confirme par la mise en vente en ligne de produits «bio» dans l'ancienne usine Decalux et la mise en service de nouvelles activités commerciales à l'emplacement du garage, à proximité des écoles.

Comme nous le disons souvent -parce que c'est vrai-, la vie est quotidienne. Elle nous réserve son lot de détresse sociale, de recherche d'emploi et nous essayons d'y répondre dans le cadre communal, intercommunal et du Pays Midi-Quercy. A ce titre, je conclurai par une note d'espoir en reprenant les propos de Paul Eluard «la nuit n'est jamais complète : il y a toujours, puisque je le dis, puisque je l'affirme, au bout du chagrin, une fenêtre ouverte, une fenêtre éclairée. Il y a toujours un rêve qui veille, désir à combler, faim à satisfaire, un cœur généreux, une main tendue, une main ouverte...»

Bonnes fêtes de Noël et heureuse année 2009 pleine de bonheur et de rêves.

Jacques Tabarly

Histoire de...

▼ Costes, élève-pilote à Etampes en 1912.



Passé... et présent...

Dieudonné COSTES est né à SEPTFONDS le 4 novembre 1892. Sa jeunesse est partagée entre l'école communale puis le collège et le rugby, sport qui développera son esprit combatif.

En 1906, à l'âge de 14 ans, il quitte le berceau familial pour passer deux années à l'école des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, mais sa soif de concret le fait revenir.

Son goût de la découverte, sa volonté opiniâtre alliés à une robustesse physique hors pair vont, sans doute, faire de lui le pilote le plus complet de son époque.

Grâce à l'aide très opportune de son oncle, il part pour l'école de pilotage d'Etampes où il obtient son brevet de pilote sur monoplan BLERIOT en 1912, à l'âge de 20 ans, puis le brevet militaire en novembre 1915. Il devient l'as de l'aviation sur le front d'Orient pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Il totalisera neuf victoires homologuées et accumulera 2400 heures de vol dont 80 de nuits.

En 1925, il devient pilote d'essai chez BREGUET, et se fait apprécier par le chef pilote Robert THIERY qui met au point les avions de raid. Puis il devient à son tour chef pilote chez BREGUET.

C'est alors que les records vont commencer à s'accumuler jusqu'à la célèbre traversée des 1^{er} et 2 Septembre 1930, COSTES et BELLONTE, sur le POINT D'INTERROGATION, effectuent la première traversée PARIS - NEW-YORK en 37 heures et 18 minutes, soit 5850 km.

Pilote de chasse était un rêve d'enfant pour Thomas LEONARDIS, âgé aujourd'hui de 23 ans. Issu d'une famille de quatre enfants, il est scolarisé à l'école primaire de Septfonds, puis au collège Pierre Darasse et au lycée Bourdelle à Montauban où il réussit son bac S.

Thomas LEONARDIS veut devenir pilote de chasse. Il passe un concours où seulement 8 concurrents sur 1000 seront retenus ; il sera 3^{ème}.

Puis il faudra franchir une succession de paliers : école de l'air de Salon de Provence, école de pilotage de Cognac puis école de l'aviation de chasse de Tours où il a effectué 72 missions sur «Alfajet» : vols de nuit, vols en formation, navigation basse, voltige, préparation de missions, repérages. Chaque vol dure en moyenne 1h30, à 900 km/h.

Difficile de situer la maison familiale lorsqu'il a survolé Septfonds.

Le 27 novembre 2008, il a reçu son brevet de pilote de chasse, reconnaissance suprême, fruit de ses efforts et de son opiniâtre volonté.

Le 8 décembre, il a rejoint l'école de Cazaux dans les Landes où il suit une formation au combat aérien et un entraînement sportif intensif.

Alors, même si près d'un siècle sépare nos deux pilotes, même si les progrès techniques et mécaniques ont été énormes, même si les buts recherchés ne sont plus les mêmes, les parcours sont en tous points comparables et le caractère sorti du même moule : fait de passion et de volonté opiniâtre.

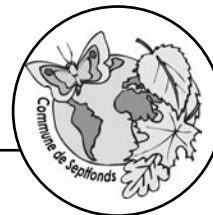
La commune de Septfonds et l'Association du Souvenir Dieudonné Costes présentent tous leurs vœux de réussite à Thomas.

JML

◀ Thomas Léonardis devant son Alfajet en 2008.



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS



Commission «environnement»

PROJET D'ACQUISITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

La Communauté de Communes a pour projet d'acquérir des composteurs individuels. Cela permettra, pour ceux qui le désirent, de faire un geste pour l'environnement.

Tout d'abord, vous limiterez d'un tiers la quantité de vos ordures ménagères. Autant de déchets qui n'auront pas à être collectés par la collectivité et qui ne seront pas mis en décharge...

En utilisant votre propre compost, vous éviterez de polluer le sol avec les engrais chimiques industriels. Le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

Qu'est ce qu'un composteur individuel ?

Il s'agit d'un bac, généralement réalisé en plastique recyclé, muni d'un couvercle.

Son volume est le plus souvent d'environ 300 litres.

Quels déchets peut-on composter ?

Vous pouvez déposer dans le composteur les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œuf, les restes de repas (sans viande), ... tout déchet organique.

Vous pouvez aussi y ajouter les tontes de pelouse, les branchages, les feuilles mortes, les fleurs fanées... ce que l'on nomme les déchets végétaux.

Que deviennent ces déchets végétaux ou organiques dans le composteur ?

Ils se décomposent et se dégradent progressivement au contact de l'air et de l'humidité ambiante, aidés par des micro-organismes comme les champignons microscopiques et les bactéries. Ce procédé reproduit à petite échelle ce qui se passe dans la forêt, qui crée elle-même son compost, appelé l'humus.

Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

Quand et comment se procurer un composteur ?

L'acquisition de composteurs par la Communauté de Communes est actuellement à l'état de projet.

La Communauté de Communes achètera probablement au printemps ces composteurs. Elle bénéficiera pour cette acquisition des subventions de l'ADEME et du Conseil Général ; ces aides seront déduites du prix de vente des composteurs aux particuliers. Ainsi, le montant de participation à l'acquisition a été évalué à un maximum de 25 €.

Si vous êtes intéressé pour adopter un composteur, merci de le signaler à votre mairie : cela permettra à la Communauté de Communes de connaître le nombre de composteurs à commander.



PROJET DE CREATION D'UNE CARRIERE A SEPTFONDS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contenu de la lettre du Président du Collectif de Sauvegarde du Daudou et son Environnement (COSADE) en date du 6 novembre 2008.

Ce courrier fait mention des prospections et tractations en cours sur la Commune de certaines sociétés de carrières en vue d'acquérir des terrains sur les lieux-dits «Barraves» et «Bourrel».

Monsieur le Maire rappelle la position déjà prise par le Conseil Municipal en date du 14 septembre 2007 par rapport à un projet de carrière sur la Commune de Lavaurette et très proche de ce secteur.

Il souligne les nuisances apportées par ce type d'exploitation et les risques sur le plan environnemental.

Après un long échange et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AFFIRME son opposition à ce type d'activité dans un espace naturel qui présente un intérêt au niveau de la faune et de la flore et qu'il convient de préserver,

- DEMANDE que des études soient engagées auprès de différents partenaires : Pays Midi-Quercy, Conseil Général de Tarn-et-Garonne et services de l'Etat, pour protéger les sites de captage des eaux de «Bourrel» et de «Vielle» et permettre la stricte application de la charte paysagère adoptée sur le secteur Est du Département,

- CHARGE Monsieur le Maire d'engager ces démarches et de signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Commission «travaux»

TRAVAUX 2008

VOIRIE : PRISE EN CHARGE

- Investissement 2008 60 000 €

TRAVAUX REALISES EN 2008

REVÊTEMENT GÉNÉRAL :

- Voies Communales :

- * Voie Communale n° 3 (partie Route de Charles (de chez Mr Bouissou), à la limite de la Commune de St-Cirq
- * Voie Communale n° 6 (partie Route de Monteils)
- * Voie Communale n° 15 (partie Route de St-Martin du carrefour avec le chemin rural «Le Petit» en direction de la limite avec la Commune de St- Georges)

- Rues :

- * Rue de la République (partie de la Rue de l'Eglise au Cours Sadi Carnot)
- * Rue Gambetta (partie de la Rue Henri Rey au Cours Sadi Carnot)



* Rue Victor Hugo (partie de la Rue Henri Rey jusqu'au bureau de tabac)

* Rue de l'Industrie (partie entre la Rue Cantecor à la Rue d'Occident)

RÉPARATIONS LOCALISÉES sur diverses voies et chemins ruraux (Rue de la Mairie, Cours Sadi Carnot, Place Cantecor, Zone Artisanale, Alliguières...etc)

Cimetière :

Le projet d'agrandissement du cimetière se poursuit (allées, jardin du souvenir, végétaux).

Mairie :

Nos agents ont réalisé des travaux d'aménagement à la Mairie (sanitaires, sol, peintures, locaux de rangement).

Commission «finances»

Analyse financière :

La commission des finances a examiné le budget des 10 premiers mois de 2008.

Dans un contexte de maîtrise des charges, rendu nécessaire par les importantes dépenses d'équipement réalisées ces dernières années (traverse et nouveau groupe scolaire), les réalisations sont limitées à l'essentiel. Il en sera de même en 2009 : entretien courant et maintien de la masse salariale.

Fonctionnement :

Les charges incompressibles (charges à caractère général et charges de personnel) sont restées stables.

Les dépenses de fonctionnement, 1.088.000 € au 1^{er} novembre, sont assurées en recette à 50% par la fiscalité et à 50% par les dotations et subventions.

Cette section sera en excédent mais pour un montant inférieur à celui de 2007.

Investissement :

Les dépenses engagées nécessiteront un nouveau recours à l'emprunt, elles sont affectées essentiellement au groupe scolaire :

- écoles : construction	630.000 €
- écoles : mobilier, matériel	22.000 €
- église de Lalande	27.500 €
- voirie	80.000 €
- éclairage public	25.000 €

D'autres travaux ont aussi été réalisés par le personnel municipal (mairie, stade, cimetière, ...) et par l'association Citrus (espace Notre- Dame, Camp de Judes, ...).

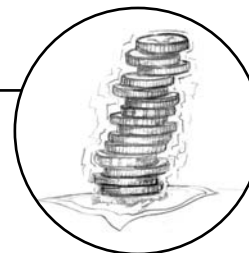
Fiscalité :

Il est rappelé que les taux des 4 taxes sont restés inchangés depuis 2005 pour la commune, ceux de la communauté de communes ayant progressé de 15 % en 2008.

Conclusion :

Afin de ne pas compromettre l'équilibre budgétaire, une surveillance rigoureuse des dépenses est indispensable, d'autant plus que les recettes globales ne seront pas en augmentation.

Il est donc hautement souhaitable que le budget de la commune **ne soit pas utilisé à la réparation de dégradations** diverses et répétées, comme celles constatées systématiquement sur l'avenue M. Lacassagne, le chemin de Gardès ou l'aire Notre Dame.



Participation de la commune aux frais de transport des élèves de l'école élémentaire vers le cinéma de Caussade.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par le Directeur de l'école élémentaire qui, dans le cadre du volet «ouvrir l'école à la culture» a inscrit les six classes à l'opération «Ecole et Cinéma», et sollicite une participation aux frais de transport des élèves pour se rendre au cinéma-théâtre de Caussade.

Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de participer à hauteur de 450 € ;
- INDIQUE que ce montant sera payé à concurrence de 450 €, sur présentation de facture au transporteur ;
- CHARGE Monsieur le Maire de suivre ce dossier et lui donne tout pouvoir pour engager en tant que de besoins toute procédure contentieuse.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles.

La Commune de Septfonds accueille au sein du groupe scolaire les enfants des Communes environnantes. Une participation aux frais de fonctionnement avait été fixée initialement à 228,67 €.

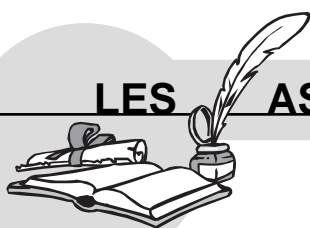
Afin d'harmoniser les tarifs une enquête a été lancée en 2006 auprès des Communes de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais ayant une école d'accueil.

Il en ressort, pour la Commune de Septfonds, un coût moyen de 847,11 € par enfant, et lors d'une réunion du bureau de la C.C.Q.C. il a été convenu de retenir la somme de 500 € de participation aux frais de fonctionnement des écoles.

Le Conseil Municipal, suite au rejet, par le Receveur de la Perception de Caussade, des titres émis auprès des Communes de Cayriech - St Georges - Lavaurette et Lapenche, à l'unanimité :

- CONSTATE que le prix de revient moyen par enfant s'établit à 847,11 € ;

CONFIRME sa décision d'émettre un titre de 500 € par enfant auprès des communes d'origine des enfants des écoles maternelle et élémentaire.

**LES ASSOCIATIONS PRENNENT LEUR PLUME****Nouvelle association du Quercy Caussadais :**

Depuis le mois de Septembre 2008, une nouvelle association a vu le jour, il s'agit du «**HANDBALL QUERCY CAUSSADAIS**» dont la Présidente est Madame PENCHE Sophie. Le siège social est situé à Cayriech. Contact 06.19.41.36.35 ou 05.63.31.24.95

Les entraînements ont lieu au gymnase de Septfonds :

- . LUNDI : 20 h – 21 h 30 (Adultes)
- . MARDI : 17 h – 18 h 30 (moins de 11 ans)
- . VENDREDI : 17 h – 18 h (11 ans à 14 ans) / 18 h – 19 h (15 ans à 18 ans)

**RAPPEL : ASSOCIATIONS SEPTFONTOISES
ENTRAÎNEMENTS / RÉPÉTITIONS / COURS :****- RACING CLUB SEPTFONTOIS**

Entraînements au stade : mercredi et vendredi 19h30 à 22 h

- ASSOCIATION DU FIL EN L'AIGUILLE

Activités chez la Présidente Mme DAHAN, 14 rue Jean Lacam. Les lundi et vendredi de 14 h à 17 h.

- ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE

Cours : salle associative du stade le jeudi de 20h15 à 21h15.

- LES CANOTIERS DU QUERCY

Répétitions : salle associative du stade un mardi soir sur deux.

- L'ECLIPSE - LA PASSION THÉÂTRE

Au Florida Cours Alsace le mercredi de 15h à 16h30 pour les enfants et le vendredi de 18h30 à 20h15 pour les adultes.

- FOOTBALL CLUB SEPTFONTOIS

Entraînements au stade : mardi et jeudi de 19h30 à 22h

- CLUB DU FOYER DES AÎNÉS

Réunion des aînés tous les après-midi au foyer des aînés, Cours Sadi Carnot

- AMICALE LAÏQUE

Activités à la Maison des Associations rue des Déportés :

- * **Danse** : mercredi de 9h à 12h et de 17h30 à 18h30 - vendredi de 17h à 20h.
- * **Musique** : Piano mercredi après-midi et guitare vendredi après-midi (gestion CCQC).
- * **Peinture sur soie** : lundi et mardi de 14 h à 18 h.
- * **Encadrement** : jeudi de 14 h à 17 h.
- * **Arts libres** : vendredi de 14 h à 18 h.
- * **Randonnées pédestres** : rando 1 : un samedi sur deux (l'après-midi) / rando 2 : le jeudi après-midi.
- * **Tai-chi/Qi-gong** : mercredi de 18 h 30 à 20 h.

Assemblée Générale

Le 28 octobre s'est déroulée au foyer des aînés notre assemblée annuelle. Etait présent le Bureau au complet à l'exception du 2^{ème} Vice-Président. Bien qu'une quarantaine de convocations aient été envoyées, seuls 25 adhérents ont répondu présent.

Après avoir déclaré l'assemblée générale ouverte, le Président demanda une minute de silence à la mémoire de quatre adhérents décédés en cours d'année.

Diverses questions devaient être abordées :

- 1) Le bilan financier de l'année écoulée a été donné par le Trésorier.
- 2) Le déroulement de la manifestation du 11 novembre a été abordé, de même que le loto du 7 novembre.
- 3) Il a été présenté un nouvel adhérent venant de la Drôme et dont le dossier de retraite a été demandé par le Président.
- 4) La manifestation du 50^{ème} anniversaire de la FNACA aura lieu à Lafrançaise le 22 novembre.

Notre amicale sera représentée par deux porte-drapeaux et deux membres du bureau.

Après toutes ces informations, le bureau étant démissionnaire et aucun candidat ne s'étant manifesté, il fut à nouveau reconduit à l'unanimité. A savoir :

. Président d'honneur	: Monsieur TABARLY - Maire de Septfonds
. Président	: Monsieur DAHAN
. Vice-Président	: Madame Veuve MIGNOT et Monsieur VIVES
. Trésorier	: Monsieur ROUSSET
. Secrétaire	: Monsieur DONNADIEU
. Secrétaire adjoint	: Monsieur BRUN

Le Président remercie l'assemblée sans oublier les porte-drapeaux toujours aussi disponibles et pour clore cette assemblée le pot de l'amitié fut offert aux participants.

Le Président, Monsieur DAHAN

P.S. : A dater de janvier 2009, une permanence sera assurée les 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois au foyer des aînés de 10 h à 12 h.

● «L'association Graines de Terroir »



L'association Graines de Terroir est heureuse de vous annoncer l'ouverture officielle de son site internet : www.grainesdeterroir.com, premier cyber-marché bio en Tarn-et-Garonne !

Nous proposons une alimentation saine, produite localement, certifiée issue de l'agriculture biologique. Nous privilégions les circuits courts, directement du producteur au consommateur.

Comment cela fonctionne ?

Les clients choisissent les produits qu'ils désirent en fonction de leurs goûts et de leurs besoins. Le choix de produit est très varié, il comprend des fruits et des légumes, de la viande (bœuf, veau, agneau) en passant par des boissons (vins, jus de fruits) et des produits laitiers (yaourt, fromage de chèvre...) ou même de la farine, du pain et de l'huile. De plus, des herbes aromatiques et des plants seront également proposés en fonction des saisons.

Les commandes s'effectuent sur internet (www.grainesdeterroir.com) et les produits sont disponibles le vendredi chez le producteur ou le point de retrait choisi par le client. Actuellement 6 lieux de livraisons existent en Pays Midi-Quercy.

Aucun engagement n'est demandé (concernant la durée ou la quantité à acheter), ce qui offre ainsi une plus grande liberté aux clients...

Qui sommes-nous :

Nous sommes des producteurs proposant déjà nos produits en circuit court directement sur nos exploitations ou sur des marchés locaux en Tarn-et-Garonne.

Nous sommes engagés dans une démarche environnementale, locale et qualitative. Tous les produits sont certifiés AB. Nous avons créé cette association pour développer la vente directe dans le Pays Midi-Quercy et faire découvrir la richesse et la diversité de nos terroirs.

A bientôt sur le site www.grainesdeterroir.com

A Septfonds, l'association occupe, par convention avec la mairie, une partie des locaux de l'ancienne usine DECALUX (rue de Strasbourg).



Contact :

contact@grainesdeterroir.com
ou contactez Nicolas au 06 70 90 35 89

INFOS GÉNÉRALES



LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (C.C.Q.C.)



● Encore un faux pas...

La Communauté avait fait de l'aide aux petites communes son cheval de bataille en matière de voirie et surtout de participation aux frais de fonctionnement des écoles. Une délibération dans ce sens fixant une participation à 500 € par enfant au bénéfice de la commune d'accueil a été retoquée pour illégalité par l'autorité préfectorale. Rien n'est proposé en échange et l'étude du transfert des compétences à la Communauté de Communes du Quercy Caussadais concernant le fonctionnement des écoles tarde à être présentée !!

A quoi peut bien servir l'augmentation de 15 % des impôts que certains élus ont refusée ? Eh bien, la réponse n'a pas tardé à venir... La piscine couverte !! Nous n'en connaissons pas le prix, la localisation, les coûts de fonctionnement. Mais il faut dire OUI très vite, sans doute pour passer commande au Père Noël !

Jacques TABARLY

INFOS : tarifs salles et matériels

Information Conseil Municipal du 28 11 2008

Tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit :

SALLES COMMUNALES

* FLORIDA (par jour) :

Pour les intervenants extérieurs (sauf ACTA 82 par convention)

- sans chauffage : 57 € - avec chauffage : 82 €

* SALLE DES FETES (par jour) :

	<u>Location</u>	<u>Frais fixes de fonctionnement</u>	<u>Total</u>
Ecoles, Culte, Mairie	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations locales	Gratuit	78 € * ¹	78 €
Associations extérieures	215 €	78 €	293 €
Particuliers Septfontois	84 €	78 €	162 €
Particuliers extérieurs	245 €	78 €	323 €

*¹Première utilisation de l'année : gratuite pour toutes les associations locales sauf chauffage.

Dans tous les cas :

- **Caution de 160 €**, pour couvrir les frais qui résulteraient de la nécessité de faire intervenir une entreprise pour remettre la salle en état.
- **Caution de 160 €** pour couvrir les dégradations de matériel qui seraient constatées.
- **Attestation d'assurance R.C.**
- **État des lieux avant et après location.**
- **Signature de la convention.**
- **Réservation non honorée sans motif valable** : il sera demandé le montant de la location.
- **Frais de chauffage** : tarif hiver : du 1/11 au 30/04 : 40 € en supplément.

LOCATION DE MATERIEL

- Table + 2 tréteaux 1,00 € / jour
- Banc 0,30 € / jour

Fêtes de quartier sur domaine public :

mise à disposition gratuite pour les septfontois qui devront fournir un chèque de caution de 100 €, rendu le jour du retour du matériel.

Ce prêt se fera dans la mesure du matériel disponible, priorité aux manifestations locales et associatives.

Dans tous les cas, le transport du matériel sera à la charge de l'emprunteur (sauf associations locales).

PONT-BASCULE

- Droits fixes 2,50 €
- Tare 2,50 €
- Par tonne 1,25 €

DROITS DE GARDE ET TRANSPORT ANIMAUX ERRANTS

- Le coût des frais de garde est de 18 € par jour (toute journée commencée est due).
- Le coût des frais de transport au refuge est de 65 € aller/retour.



INFOS GÉNÉRALES



SOIRÉE CHANDELEUR

La Paillole organise une soirée Chandeleur costumée le **samedi 21 février 2009 à 20h30** à la salle des fêtes de Septfonds.

Au programme : concours de confitures, dégustation de crêpes...

Entrée gratuite pour les personnes costumées.

BUREAU DE POSTE

Transformation de bureaux de poste en agences postales communales ou relais poste commerçant.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier et de la motion jointe, adressés par le Collectif des élus pour la défense du service postal.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, à l'unanimité :

- S'OPPOSE au démantèlement du service public postal de proximité auquel les Communes du Pays Midi-Quercy doivent d'ores et déjà faire face ;

- ENTEND se mobiliser pour défendre le service public en Tarn-et-Garonne ;

- REJOINT le Collectif ;

- ADOPTE la motion.

CAMPAGNE DE CHASSE 2008-2009

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée pour le département de Tarn-et-Garonne du 14 septembre 2008 au 28 février 2009 au soir.

Sécurité publique

Il est interdit, dans le département de Tarn-et-Garonne, de se poster ou de stationner avec une arme à feu, sauf déchargée et placée sous étui, sur l'emprise (accotements, fossés et chaussées) des routes, voies et chemins goudronnés affectés à la circulation publique. En ces lieux, il est également interdit d'en faire usage.

Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées, de tirer dans cette direction ou au-dessus, il est également interdit de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports.

Il est également interdit à toute personne, placée à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports, de tirer en leur direction.

Il est rappelé que l'art. L 422-10 1^{er} du code de l'environnement exclut du territoire des associations communales de chasse agréées (A.C.C.A.) les terrains situés dans un rayon de 150 m autour de toute habitation.

Extrait du règlement intérieur de la Fédération Départementale des chasseurs de Tarn-et-Garonne

Du 1^{er} novembre 2008 au 21 décembre 2008, la chasse sera autorisée 4 jours par semaine :

- dimanche, mardi, mercredi, samedi et jours fériés.

Du 22 décembre 2008 au 28 février 2009, la chasse sera autorisée tous les jours.

Chevreuil : du 14 septembre 2008 au 31 janvier 2009, la chasse sera autorisée tous les jours, uniquement en battue, selon le plan de chasse.

- Trois chasses privées sur la commune gèrent leur territoire comme elles l'entendent.

Des battues sont organisées au mois de janvier, les samedi matin au terrain d'aviation ou au lieu-dit Fangal. Décision prise au dernier moment suivant gibier en surnombre.

PRÉVISIONS MANIFESTATIONS DE MARS 2009

. Dimanche 1 ^{er}	RUGBY (R.C.S. – LA NICOLAIAITE)	Stade	Après-midi
. Vendredi 6	LOTO FOOT	Salle des fêtes	20h30
. Vendredi 13	LOTO RUGBY R.C.S.	Salle des fêtes	20h30
. Jeudi 19	BAL DES AÎNÉS	Salle des fêtes	Après-midi
. Vendredi 20	LOTO AMICALE LAÏQUE	Salle des fêtes	20h30
. Samedi 28	FOOT (Septfonds F.C. 1 – Loubéjac Ardens F.C. 2)	Stade	20h

